

Courrier D. Guillaume-Gentil rue du Collège 2 1804 CORSIER
Courriel daniel.guillaume-gentil@citrap-vaud.ch
Internet http://www.citrap-vaud.ch

Lausanne, le 27 février 2017

Cotisation 2017

Madame, Monsieur, chère/cher membre,

Pour réaliser nos projets et organiser des activités de soutien et de défense des intérêts des usagers des transports publics nous avons besoin de votre appui financier, même si votre comité travaille bénévolement. Nous vous en remercions chaleureusement.

Cette année, les deux postes les plus importants de notre budget sont impactés par des éléments nouveaux :

- La redevance que la citrap-vaud doit verser à l'organisation faîtière augmente de près de 45%; en effet, lors de l'assemblée générale de la citrap-suisse en mai 2016, les délégués présents ont accepté l'augmentation demandée par le comité suisse.
- Le journal Transports Romands a cessé de paraître. Son remplacement par une autre revue n'est pas encore acquis. Par conséquent, nous ne connaissons pas le montant à la charge de la citrap-vaud. Néanmoins, une réserve a été incluse.

Ces deux changements s'annulent en grande partie sur le plan financier. C'est pourquoi **votre comité a décidé de maintenir inchangées les cotisations 2017**, soit :

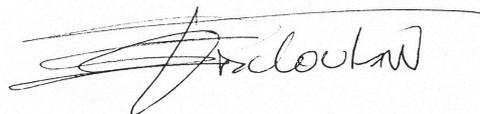
- **CHF 35.- pour les membres individuels**
- **dès CHF 95.- pour les membres collectifs**

Nous vous remercions de votre soutien et de votre règlement **d'ici au 30 avril 2017**

sur le ccp **N° 10 - 111 66 - 3 / IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3** (bulletin annexé).

Dans l'attente de votre prochain versement, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chère/cher membre, nos cordiales salutations.

Au nom du comité



Eric Loutan
président



Daniel Guillaume-Gentil
trésorier

P.S. : Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. C'est pourquoi nous vous invitons à proposer à vos amis et connaissances de s'inscrire en utilisant le bulletin de demande d'adhésion disponible sur notre site www.citrap-vaud.ch

Annexe : Bulletin de versement